

fête de la  
Science 30 ans

CULTURE  
SCIENCE  
PROVENCE-ALPES  
CÔTE-D'AZUR

[APPEL A PARTICIPATION]

LA FÊTE DE LA SCIENCE

DU 1er AU 17 OCTOBRE 2021



Coordination départementale dans les  
Alpes-Maritimes

UNIVERSITÉ  
CÔTE D'AZUR 

Cellule de culture scientifique et technique :

[fetedelascience@univ-cotedazur.fr](mailto:fetedelascience@univ-cotedazur.fr) - Tél : 04 89 15 10 83

## QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

La Fête de la Science est une manifestation nationale destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la science et la société !

Pilotée depuis 30 ans par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, c'est un rendez-vous incontournable entre le grand public et les acteurs des sciences et des technologies. Au travers d'expérimentations, de débats et d'échanges, la Fête de la Science offre la possibilité de construire de nouvelles connaissances et de forger ses propres opinions sur les enjeux de notre société.

## METTRE EN ŒUVRE UNE ACTION DANS LES ALPES-MARITIMES

La Fête de la Science se déroule cette année du 1er au 11 octobre 2021 en France et du 1<sup>er</sup> au 17 octobre dans les Alpes-Maritimes.

**Tout le monde peut participer** pour diffuser les sciences, savoirs et innovations ! **C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cet événement !**

**Vous souhaitez inscrire votre projet et participer à l'événement ?**

**Vous avez jusqu'au 22 mai pour le faire !**

**Au-delà de cette date aucun projet ne pourra être accepté**

### En tant que porteur de projet, vous pouvez :

- ✓ proposer une action unique
- ✓ proposer plusieurs actions regroupées en une manifestation (opération phare<sup>1</sup>)
- ✓ organiser et/ou participer à un parcours scientifique<sup>2</sup>
- ✓ mettre en place et/ou s'associer à un Village des Sciences<sup>3</sup>

Si vous souhaitez participer à un Village des Sciences, vous êtes invités à prendre contact directement avec l'organisateur du village

---

1 Opération phare : événement pouvant être réalisé en partenariat, recouvrant au moins 5 actions sur plus d'une demi-journée.

2 Parcours scientifique : événement permettant la visite de différents sites durant plusieurs jours sur un même thème scientifique et à travers toute une région.

3 Village des sciences : événement grand public mobilisant sur un site unique au moins 15 stands

En 2021, plusieurs **Villages des Sciences et les opérations phare** seront organisés dans les Alpes-Maritimes (en présentiel, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent) (par ordre alphabétique) :

– **Antibes Juan-les-Pins**

**Le Village des Sciences et de l'Innovation** est organisé par la CASA, en partenariat avec Sophia Club Entreprises et Université Côte d'Azur au palais des congrès d'Antibes Juan-les-pins samedi 16 et dimanche 17 octobre (grand public (GP)). Contact : **Amandine Patroni** : a.patroni@agglo-casa.fr, 06 86 28 21 97

– **Biot**

**Le Village des Agrosociences INRAE** ouvre ses portes dimanche 3 octobre (GP) et jeudi 30 septembre pour les scolaires. Contact : **Véronique Oiknine**, veronique.oiknine@inrae.fr, 04 92 38 65 45

**La Maison de l'Intelligence Artificielle** basée à Sophia-Antipolis ouvrira ses portes du 4 au 8 octobre (scolaires) et sous réserve samedi 9 octobre (grand public). Contact : Florence Tressols, ftressols@maison-intelligence-artificielle.com, 06 47 66 31 99.

– **Mouans-Sartoux**

**Le Village des Sciences de Mouans-Sartoux** est organisé par la Ville de Mouans-Sartoux du jeudi 7 au dimanche 10 octobre (scolaires et GP). Contact : **Valérie Doya** : valerie.doya@univ-cotedazur.fr, 04 89 15 28 40

– **Nice**

**Le Festival des sciences de Nice** est organisé par Université Côte d'Azur, en partenariat avec la Ville de Nice, dans le Jardin Albert 1<sup>er</sup> samedi 9 et dimanche 10 octobre (GP). Contact : **Laure Tariel** : festivaldessciences@univ-cotedazur.fr, 04 89 15 10 84

– **Sospel**

**La Fête de la Science à Sospel** est organisée par Jérôme Gattini, professeur de SVT au collège Jean Médecin de Sospel, samedi 2 ou samedi 9 octobre (GP ; date à confirmer). Contact : **Jérôme Gattini**, jerome.gattini@sfr.fr, 06 71 59 01 68

– **Vallée de la Vésubie**

**Le village des sciences de la Vallée de la Vésubie** est organisé par l'association Les Apprentis Pas Sages du 1<sup>er</sup> au 11 octobre. Contact : **Samantha Ricci**, apprentispasages@gmail.com, 06 52 25 17 66

– **Villefranche-sur-mer – virtuel**

**Le village des sciences marines** est organisé par l'Institut de la Mer de Villefranche (IMEV) du 1<sup>er</sup> au 11 octobre sous un format virtuel (GP et scolaires). Contact : **Carolyn Scheurle**, carolyn.scheurle@imev-mer.fr, 04 93 76 39 20 / 06 19 45 51 55

- **Villeneuve-Loubet**

**Le Village des Sciences de Villeneuve-Loubet** est organisé par la Ville de Villeneuve-Loubet samedi 2 et dimanche 3 octobre (GP) et le vendredi 1<sup>er</sup> octobre (scolaires ; à confirmer). Contact : **Serge Jover**, serge.jover@wanadoo.fr, 06 86 85 35 21

## **SUR QUELLE THEMATIQUE ?**

A l'occasion des « 30 ans de la Fête de la Science », l'édition 2021 au niveau national pointera la question :

### **« L'émotion de la découverte »**

*Dans toutes les disciplines scientifiques, de la physique à la biologie en passant par l'archéologie, la découverte est le moment où les chercheurs touchent du doigt une nouvelle explication, un*

*résultat inédit, une évolution de pensée par rapport aux communications scientifiques publiées jusque là.*

*C'est bien sûr l'aspiration et le moteur de la recherche : faire progresser la connaissance. Elle s'associe souvent à un sentiment d'exaltation et de joie, mais aussi parfois d'étonnement, d'incompréhension ou de remise en question, quand les résultats obtenus divergent du postulat initialement posé.*

*L'émotion de la découverte, c'est aussi un sentiment partagé par les citoyens lorsqu'ils rencontrent, auprès des chercheurs, de nouvelles thématiques, de nouvelles histoires et des nouveaux savoirs, qui enrichissent leur quotidien et leur vision du monde.*

**Les « 30 ans » de la Fête de la science, c'est donc un moment privilégié de partage et de dialogue entre le citoyen et le scientifique, autour d'une même curiosité, d'une même passion : la découverte !**

**Attention : Afin de préserver un élément de surprise pour le public et créer l'événement autour des 30 ans, la thématique annuelle est soumise à embargo pour la communication externe jusqu'à fin juin 2021.**

#### **Deux axes principaux pour l'édition 2021 :**

- Spécial 30 ans : actions autour des 30 ans de la Fête de la Science
- Sciences participatives : dispositifs de recherche dans lesquels les citoyens participent aux processus de production scientifique (selon un protocole de recherche). Ce peut être des collaborations entre scientifiques et citoyens, entre laboratoires et amateurs/associations.

Si vous souhaitez proposer des actions en lien avec ces deux axes, nous vous invitons à en informer la coordination départementale afin de vous soutenir au mieux et de valoriser ces actions spécifiques.

#### **POUR QUELS OBJECTIFS ?**

Les raisons de participer à la Fête de la Science sont nombreuses et s'enrichissent chaque année grâce aux différents partenaires qui s'impliquent et s'investissent au fil des éditions :

- ✓ **Partager** le goût des sciences
- ✓ **Sensibiliser** le grand public aux avancées technologiques et leurs impacts sur notre vie quotidienne
- ✓ **Expliquer** la démarche scientifique et le travail de recherche
- ✓ **Intéresser** les jeunes aux disciplines et filières scientifiques et susciter des vocations
- ✓ **Contribuer** à la diffusion des savoirs
- ✓ **Favoriser** les débats autour des enjeux de société et mieux comprendre le monde qui nous entoure

### PRÉCONISATIONS LIÉES A LA CRISE SANITAIRE :

En raison des incertitudes liées à la crise Covid pesant sur l'organisation et le maintien de la programmation 2021 de la Fête de la Science, il est fortement recommandé, bien que les porteurs soient encouragés à proposer des actions en présentiel (fondamentale de la Fête de la Science), d'envisager dès l'appel à participation des alternatives ou plan B en cas de renforcement des règles sanitaires.

Des actions virtuelles vont être mises en place par les coordinations départementales et au niveau régional. Toutes les informations sur les actions virtuelles auxquelles vous pourrez prendre part vous seront transmises par la suite.

## COMMENT INSCRIRE UN PROJET ?

### INSCRIPTION

**Suite à la possibilité de pertes de projet sur le site national de la Fête de la Science, nous vous remercions de bien vouloir informer par mail la coordination départementale du dépôt de votre projet et d'envoyer une copie de votre projet. Cela, afin de garantir la bonne prise en compte de votre projet.**

Pour l'édition 2021, l'inscription de votre projet se fait directement en ligne, via le **site national de la Fête de la Science** :

<https://contribuer.fetedelascience.fr/>

Un guide d'utilisation vous sera envoyé (et à télécharger sur le site <https://csti.univ-cotedazur.fr/>) par la coordination départementale et l'équipe est à votre disposition pour toute information complémentaire concernant les inscriptions.

A savoir : les données renseignées dans l'espace connecté seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc demandé de remplir **le plus précisément possible** la description de votre projet. Les éléments que vous ferez figurer serviront également à l'élaboration des programmes et des supports d'information à destination des visiteurs.

Merci de bien vouloir envoyer une copie du projet par mail à la coordination.

**Attention, la date limite pour l'inscription des projets est le 22 mai 2021.**

**Au-delà de cette date aucun projet ne pourra être accepté.**

### OBTENIR LE LABEL « FÊTE DE LA SCIENCE »

Les candidatures seront soumises au Comité de Pilotage de la Fête de la Science régional qui se déroulera le **10 juin 2021**. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la Science ». Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination. Le label « Fête de la Science » est donné aux actions qui remplissent la charte déontologique déterminée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Comité de Pilotage régional. Le projet doit respecter les critères suivants :

✓ **Le respect du CALENDRIER**

Le projet doit se dérouler pendant les dates officielles de la Fête de la Science, soit du **1er au 11 octobre 2021**.

Selon le planning établi, chaque porteur s'engage à transmettre à la coordination départementale les informations nécessaires à la constitution des programmes et des différents outils de communication ainsi qu'en aval de la manifestation, une évaluation de l'opération qui contribuera au bilan de la Fête de la Science (les modalités de cette évaluation vous seront fournies en amont de l'événement par votre coordination).

✓ **Le principe de GRATUITE**

Ne peuvent être labellisées « Fête de la Science » que les opérations gratuites pour tous les publics.

✓ **Le principe de CAUTION SCIENTIFIQUE**

Chaque porteur de projet doit garantir la qualité des contenus scientifiques des manifestations et contribuer au développement de la démarche scientifique en s'appuyant sur un scientifique référent dans le domaine. Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats dans l'actualité ou d'une controverse scientifique, les porteurs sont invités à vérifier le caractère impartial et équilibré de l'information donnée au public et le cas échéant proposer la tenue de débats contradictoires.

✓ **Le principe d'ORIGINALITÉ**

La Fête de la Science est l'occasion d'un événement inédit et spécifique à la manifestation. Le seul accès gratuit à des lieux habituellement payant ne peut suffire à une labellisation, un plus doit être proposé pour l'événement tel qu'un accueil ou une animation spécifique.

**Attention, le respect de ces règles déontologiques et l'engagement des porteurs sont un préalable à la labellisation des projets. Le non-respect de ce cadre pourra engendrer le remboursement des subventions accordées par l'État et la Région.**

**UN SOUTIEN FINANCIER : les remboursements de frais**

Dans le cadre de la Fête de la Science cofinancée par l'État et la Région, une enveloppe budgétaire spécifique est allouée par la Délégation Régionale à la Recherche et à l'Innovation Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir la mise en place de projets sur l'ensemble de la région.

Pour un projet labellisé « Fête de la Science », un soutien financier peut être proposé au porteur. Il s'agit de montants (de 100 à 1000 €) attribués sous certaines conditions et en fonction de la dimension du projet. A noter que ce soutien permet de rembourser, tout ou partie des frais liés à l'organisation d'une action Fête de la Science, il ne s'agit pas de financer la totalité de la manifestation, ou de verser une subvention.

**Si vous souhaitez demander ce soutien financier = remboursements de frais**, merci de contacter la coordination départementale en envoyant un email à l'adresse [fetedelascience@univ-cotedazur.fr](mailto:fetedelascience@univ-cotedazur.fr), le dossier à compléter vous sera envoyé.

## COMMENT COMMUNIQUER ET VALORISER SON PROJET ?

La communication générale autour de la Fête de la Science est portée par les différentes coordinations (nationale, régionale, départementale).

### AU NIVEAU NATIONAL ET REGIONAL

La coordination régionale s'occupe des relations presse et de la diffusion de la communication régionale, elle fait le lien entre les coordinations départementales et le national.

- ✓ Le site national : [www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr) se fera le relais de votre projet Fête de la Science
- ✓ Des réseaux sociaux assureront une communication plus ponctuelle, en amont et pendant l'événement<sup>4</sup> :
  - Page Facebook national : [www.facebook.com/fetedelascience](http://www.facebook.com/fetedelascience)
  - Compte Twitter national : <http://twitter.com/FeteScience>
  - Page Facebook régional : [www.facebook.com/fetedelasciencePACA](http://www.facebook.com/fetedelasciencePACA)
  - Compte Twitter régional : [https://twitter.com/fds\\_paca](https://twitter.com/fds_paca)
  - Site Echosciences : <https://www.echosciences-paca.fr/>

### AU NIVEAU DEPARTEMENTAL pour les Alpes-Maritimes

La coordination départementale des Alpes-Maritimes prend en charge les relations presse, les éventuels partenariats de communication et l'organisation de la diffusion des programmes et supports à l'échelle départementale.

Dans les Alpes-Maritimes, le relais de la programmation se fait via :

- Le site internet départemental : [fetedelascience06.fr](http://fetedelascience06.fr)
- La page Facebook : [@FeteScience06](https://www.facebook.com/FeteScience06)
- Le compte Twitter : [@FeteScience06](https://twitter.com/FeteScience06)

### AU NIVEAU LOCAL

La communication locale autour des actions est **à la charge des différents porteurs de projet**. Vous êtes donc invités à assurer également la communication sur votre territoire et à diffuser les programmes et supports auprès de vos partenaires et relais locaux.

### LE KIT DE COMMUNICATION

Pour cela, un kit de communication comprenant logos, charte graphique, visuels, bannière web, ... vous sera mis à disposition et accessible en ligne. Des supports de communication papier vous seront également fournis début septembre.

Si vous souhaitez développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, vous devrez obligatoirement situer le projet dans la Fête de la Science (par conséquent respecter la charte graphique) et mentionner les organisateurs et financeurs (à savoir les logos

---

<sup>4</sup> En tant que porteur de projet Fête de la Science, vous pouvez également contribuer en ajoutant à vos publications **#FDS2021** et **#FDSPACA** afin que celles-ci puissent être relayé par ces comptes.

officiels qui vous sont fournis : celui du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, de la Délégation de la Recherche et de l'Innovation Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et du réseau Culture Science Provence-Alpes-Côte d'Azur). De plus, tous les supports produits devront, **avant diffusion ou impression**, être validés au préalable par **la coordination départementale**.

## CALENDRIER 2021

### LES DATES CLES

- ✓ **Les 13 et 15 avril** : Formation de prise en main des outils Escape game **ouverte à tous les porteurs de projet** (informations : <https://www.villagedessciencessud.fr/escapegames>)
- ✓ **10 mai** : Formation aux outils numériques **ouverte à tous les porteurs de projet**
- ✓ **22 mai** : Date limite de soumission des projets (*aucun projet ne sera accepté au-delà de cette date*)
- ✓ **10 juin** : Comité de pilotage régional pour la labellisation des projets soumis
- ✓ **Début septembre** : Mise à disposition des outils de communication
- ✓ **Du 1er au 11 octobre** : Fête de la Science
- ✓ **19 novembre** : Date limite de réception du bilan de l'opération, photos, vidéos et articles de presse illustrant la manifestation

### LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS

- ✓ **22 mai** : Date limite de réception des demandes de remboursement de frais
- ✓ **10 juin** : Commission d'attribution des remboursements de frais
- ✓ **19 novembre** : Date limite de réception des dossiers complets pour le versement des remboursements de frais